

DISCOURS DE MADAME DEDE AHOEFA EKOUE, MINISTRE DE L'ACTION SOCIALE DE LA
PROMOTION DE LA FEMME ET DE L'ALPHABETISATION

A L'OCCASION
DE LA CELEBRATION DE JOURNEE
INTERNATIONALE DE LA FEMME

EDITION 2015

6 mars 2015

Madame la 2e Vice Présidente de l'Assemblée Nationale , représentant Son Excellence Monsieur
le Président de l'Assemblée Nationale

Mesdames, Messieurs les Ministres ;

Honorables Députés à l'Assemblée Nationale ;

Excellence Madame la Coordination Résidente des nations unies

Excellences Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Missions Diplomatiques ;

Mesdames, Messieurs les Représentants des agences de système des nations unies

Mesdames, Messieurs les Responsables des Organisations Internationales,

Vénérés Chefs Traditionnels et Autorités religieuses ;

Mesdames, Messieurs les Responsables des Organisations de la Société Civile et des
Syndicats ;

Mesdames, Messieurs les Directeurs Généraux et Représentants des entreprises du secteur
privé et du secteur parapublic

Mesdames, Messieurs les Responsables des Institutions financières ;

Distingué(e)s invité(e)s à vos grades respectifs, tous protocoles observés;

Chères Sœurs venues de tous les horizons ;

Mesdames, Messieurs,

Qu'il me soit permis, en ce jour solennel et mémorable de la célébration de la journée
internationale de la femme, de prendre la parole pour vous souhaiter une joyeuse et belle fête et

vous exprimer toute ma reconnaissance et celle du gouvernement pour avoir massivement répondu à ce rendez-vous.

Je voudrais également remercier tous celles et pour ceux pour qui se sont investies pour que les manifestations de cette journée internationale de la femme soit une réussite et aident à donner des impulsions plus fortes à la promotion de la femme dans notre pays en vue d'une prospérité accrue pour tous les togolais.

Que toutes les autorités politiques, traditionnelles, religieuses, administratives et militaires, les partenaires au développement, les responsables des organisations de la société civile, les groupements et regroupements des femmes, les chefs d'entreprises, les professionnels des médias trouvent ici la gratitude du gouvernement et celle de toutes les femmes togolaises.

Mesdames et messieurs,

Il est devenu une tradition, depuis 1975, pour tous les pays de célébrer, la journée internationale de la femme chaque année, pour célébrer la femme et sa contribution au développement. Cette célébration nous offre l'opportunité de choix pour jeter ensemble, hommes et femmes, institutions publiques et privées, organisations de la société civile et partenaires au développement, un nouveau regard sur les actions engagées en vue de la promotion de la femme, sur les avancées réalisées et sur les défis à relever et les opportunités à saisir pour améliorer la situation des femmes et pour enregistrer des progrès additionnels pour toutes les couches de la population.

Cette année, thème retenu au plan international est l'«*autonomisation des femmes- autonomisation de l'humanité : imaginez !* ». Ce thème exhorte tous les acteurs à imaginer toutes les avancées que l'humanité ferait si nous travaillons tous à autonomiser les femmes.

Distingués invités, mesdames et messieurs,

C'est cette invitation de l'ONU qui est reprise par le gouvernement à travers le choix du thème national: « *Autonomisation des femmes pour la prospérité du Togo* ».

Le choix porté sur ce thème est également justifié par le fait que d'une part, il s'accorde avec la Vision du Président de la République et les objectifs de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) et ceux de la politique nationale pour la promotion de pour l'équité et l'égalité de genre (PNEEG) . La Vision nationale en matière d'égalité et d'équité de genre est

de « Faire du Togo un pays émergent sans discrimination, où les hommes et les femmes ont les mêmes chances de participer à son développement et de jouir des bénéfices de sa croissance. »

En outre, ce choix est d'autant plus justifié que le thème est en lien avec le 20^{ème} anniversaire de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing qui sera discutée lors de la 59^{ème} session de la condition de la femme à New-York du 09 au 20 mars. Il s'agira de faire un bilan sur la mise en œuvre des douze (12) domaines critiques du Programme d'action de Beijing que sont : femmes et pauvreté, éducation et formation des femmes, femmes et santé, violence à l'égard des femmes, femmes et conflits armés, femmes et économie, femmes et prise de décision, mécanismes institutionnels, droits fondamentaux de la femme, femmes et médias, femmes et environnement et petite fille et de dégager les perspectives. De plus, il prend bien en compte la volonté manifestée par les Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine à travers l'appel lancé lors du Sommet de Malabo en juin 2014 de faire de 2015, l'année de l'autonomisation des femmes et du développement en vue de la réalisation de l'agenda 2063 de l'Afrique.

Honorables invités, mesdames, messieurs,

L'objectif de notre politique de développement à moyen terme (SCAPE) est d'assurer une croissance accélérée et une forte promotion de l'emploi . Quant à notre vision à long terme elle ambitionne de faire du Togo à l'horizon 2030 un pays émergent.

Les avancées réalisées par notre pays en matière d'autonomisation de la femme constituent un gain précieux pour le développement de notre pays mais ces progrès sont encore en deca de ce qui est requis en matière d'épanouissement de femmes pour réaliser toutes nos ambitions communes de prospérité telles que définies dans nos visions et nos objectifs en lien avec la politique nationale d'équité et d'égalité de genre, la stratégie de croissance économique et de promotion de l'emploi et la vision à l'horizon 2030.

Dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD), il nous faudra travailler à de plus grandes avancées en terme d'autonomisation de la femme pour réaliser notre vision pour la prospérité du Togo et des togolais et des togolaises.

Mesdames, Messieurs , Distinguées invités

Les femmes jouent des rôles importants au niveau de nos familles, de notre économie, de notre bien être social, et elles sont des actrices clés pour la promotion d'une gouvernance politique efficace pour le développement et la promotion de la paix. Vous conviendrez avec moi la prospérité d'une nation tire sa source de l'action conjuguée de toutes les composantes de la société y compris les femmes qui ont des atouts importants, atouts qui sont jusqu'à présent sous utilisés en raison des pesanteurs socio culturelles qui pèsent sur les femmes.

L'autonomisation des femmes reste et demeure l'une des exigences fondamentales pour atteindre nos objectifs communs de prospérité, de paix et de développement social.

Pour répondre à cette exigence, le Gouvernement togolais a pris des mesures et à engager en partenariat avec les autres acteurs au développement dont la société civile et les partenariats techniques et financiers des actions majeures en faveur de la promotion de la femme par respect pour les droits humains et aussi pour mieux soutenir le développement de notre pays

Il s'agit entre autres, de la Politique nationale pour l'équité et l'égalité de genre (PNEEG) avec son plan d'action, du Plan Sectoriel de l'Education, de la mise en œuvre de la politique nationale de la santé, du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) dont les projets prioritaires prennent en compte le genre et adopté la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE).

L'arsenal juridique a été raffermi par la révision du code électoral pour prendre en compte la parité telle qu'annoncée par le Chef de l'Etat aux postes électifs, la modification en novembre 2014 de certaines dispositions du nouveau code des personnes et de la famille pour assurer l'égalité constitutionnelle et pour renforcer la conformité aux conventions internationales ratifiées par notre pays et l'adoption de la loi n°2013-010 du 27 mai 2013 portant aide juridictionnelle au Togo en faveur des couches vulnérables majoritairement composées de femmes.

Dans le domaine de l'éducation et de la formation, le niveau d'instruction des filles et des femmes s'est amélioré surtout avec des mesures spéciales temporaires prises par l'Etat. En effet, le taux net de scolarisation de la jeune fille a connu une progression entre 2006 et 2011, passant de 71% à 79%. En 2012, le taux d'achèvement au primaire et l'indice de parité filles/garçons sont respectivement de 75,7% et 0,97.

Pour améliorer la scolarisation des enfants et des filles en particulier et réduire les facteurs qui accentuent les problèmes de traite des filles, des programmes de cantines scolaires dans les écoles rurales sont exécutés.

Au niveau de l'enseignement supérieur on note l'institution du tutorat des filles à la faculté des sciences et à l'Ecole supérieure de techniques biologiques et alimentaires (ESTBA).

Par ailleurs, le gouvernement a accordé une subvention exceptionnelle pour l'alphabétisation fonctionnelle de 1200 femmes sur toute l'étendue du territoire national pour la campagne 2014-2015.

La subvention à 80% de la césarienne dans le cadre la Campagne pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle et néonatale (CARMMA), la prise en charge de la fistule obstétricale, la gratuité des Antirétroviraux (ARV) avec un taux de couverture géographique de 49% entre 2006 et 2012, le traitement préventif intermittent de la femme enceinte, la subvention de la césarienne sont autant des actions à mettre à l'actif du gouvernement dans ses efforts à rendre la santé maternelle plus propice.

La sphère de prise de décision est de plus en plus ouverte aux femmes. Leur taux de représentativité à l'Assemblée Nationale est passé de 11% en 2007 à 17,58% en 2013 avec la nomination de deux femmes aux postes de 2^{ème} et 3^{ème} Vice-présidence. Au sein du gouvernement, il a évolué de 8,3% en 2007 à 20,68% en 2013. Récemment, une femme a été nommée à la tête de deux institutions de la République à savoir le Médiateur de la République et le Haut commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRUN). Les efforts pour l'accès aux sphères de prise de décision seront également renforcés par la mise en œuvre du Programme national du leadership professionnel des femmes et le programme nationale de promotion de leadership politique du ministère en charge de la promotion de la femme

La promotion de la femme togolaise sur le plan économique s'est accentuée au cours de cette décennie et depuis l'édition dernière avec de nouveaux programmes pour soutenir les femmes dans leurs diverses activités en lien avec leurs besoins pratiques et stratégiques. C'est en ce sens qu'un programme d'entrepreneuriat inclusif élaboré avec l'appui du PNUD et mis en œuvre par le Ministère en charge de la promotion de la femme en collaboration avec le ministère du développement et l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA) a permis de former environ 400 femmes leaders de groupements dans les régions des savanes, de la Kara et Centrale et des plateaux sur la transformation des produits, le marketing et les échanges de bonnes pratiques d'entrepreneuriat et de gestion avec les femmes entrepreneurs.

En 2014, la difficulté des femmes les plus pauvres à accéder au crédit pour développer leurs activités économiques a été sensiblement allégée par la création du Fonds national de finance inclusive (FNFI), l'innovation la plus marquante de l'année 2014 dont le premier produit, Accès des pauvres aux services financiers (APSEF), au-delà des prévisions, a touché 331 021

personnes dont environ 297 900 femmes, soit plus de 90% des bénéficiaires. Le gouvernement compte renforcer davantage cet aspect en cette année 2015 avec le lancement imminent de deux autres produits financiers spécialisés pour les jeunes et les agriculteurs.

En plus de ces mesures, un projet pilote de transferts monétaires à travers le ministère du développement à la base et en partenariat avec le ministère en charge de l'action sociale et de la promotion de la femme pour renforcer les capacités des familles vulnérables pour une meilleure prise en charge des enfants incluant les filles a été mis en place et des plaidoyers pour l'accès des femmes aux moyens de production tels que la terre, sont régulièrement menées à l'endroit des collectivités locales.

Quant à la lutte contre le sous-emploi et le chômage des femmes, on enregistre une légère amélioration. En effet, le sous-emploi des femmes est passé de 21,9% en 2006 à 20% en 2011 et le taux de pauvreté des ménages dirigés par les femmes a aussi diminué, passant de 56,5% à 54,3% pour la même période.

Mesdames, messieurs,

Pour juguler le phénomène des violences faites aux femmes et aux filles, plusieurs initiatives ont été prises, notamment l'intégration des questions liées aux violences contre les filles et les femmes dans les programmes d'enseignement et les curricula de formation, l'élaboration et la mise en œuvre des programmes tels que le programme national de lutte contre les violences faites aux filles et aux femmes et le programme national de lutte contre les grossesses et mariages chez les adolescentes en milieu scolaire et extrascolaire avec l'appui de l'UNFPA, la mise en place d'une ligne verte, des centres d'écoute, de référencement, d'orientation et de prise en charge des victimes de violence qui bénéficient de l'UNICEF, de Plan Togo et de Terre des hommes et l'engagement solennel des chefs traditionnels et religieux à travers la déclaration de Notsè en 2013 à s'impliquer contre les pratiques traditionnelles néfastes à l'encontre des enfants.

Ces efforts pour la réduction des violences à l'égard des femmes et des filles ont permis d'enregistrer des résultats satisfaisants. Le taux des mutilations génitales féminines par exemple, a graduellement baissé de 2006 à 2010, passant de 6,9% à 3,9% chez les femmes et de 1% à 0,04% chez les enfants.

S'agissant de la consolidation de la paix, les femmes sont de plus en plus impliquées dans les processus de paix et de résolution des conflits. Cette implication se traduit au plan national par leur présence dans les organes de conciliation comme le CPDC, la CVJR et le CNDS. Au niveau international cette contribution de la femme togolaise à la paix se traduit par leur participation

active aux opérations de maintien de la paix dans des pays et zones de conflits par exemple au Darfour, au Mali et en Côte d'Ivoire.

Distingués invités, Mesdames, messieurs,

Ces mesures prises pour encourager et promouvoir l'autonomisation des femmes togolaises sont à louer d'autant plus qu'elles ont sans nul doute contribué à satisfaire leurs besoins pratiques et intérêts stratégiques avec des retombées positives sur leurs familles et la société toute entière.

C'est pourquoi, cette dynamique mérite d'être entretenue davantage et soutenue, car les femmes n'attendent que de meilleures conditions et un contexte plus favorables à un leadership féminin, capable d'influencer positivement et durablement l'émergence du Togo vers sa prospérité.

Ensemble, nous sommes en voie de lever les obstacles qui empêchent les femmes de réaliser leur plein potentiel et apporter leur contribution la plus optimale à la construction d'un meilleur avenir pour tous. Il nous faut travailler à renforcer l'accès des femmes à l'éducation, à la santé, aux services sociaux de base, au crédit, à la formation, à la terre et aux autres ressources productives tels que la technologie, aux infrastructures socio collectives, et j'en passe.

Il s'agit d'un effort collectif qui est la preuve que, avec de la conviction, de la volonté de tout un chacun autour d'un même objectif, des progrès sont possibles.

Mesdames, messieurs,

Le gouvernement en ligne avec la Vision du Chef de l'Etat dans cette logique, intensifiera son action en collaboration avec ses partenaires au développement, pour l'autonomisation de la femme togolaise

C'est dans cette logique que le Chef de l'Etat a décidé de mettre en place des centres multiservices de promotion pour les femmes dans toutes les régions et ainsi que des kiosques d'information. Les travaux démarreront cette année et se poursuivront au delà de cette année pour couvrir l'ensemble du territoire. Ces centres de promotion de la femme constitueront un guichet unique de services pour renforcer l'accès des femmes aux services et informations relatives à l'entrepreneuriat, la protection des droits, l'alphabétisation, la lutte contre la violence, la promotion d'une santé de la reproduction et la planification familiale, pour ne citer que ces services.

Cette initiative du Président de la République vient rappeler à nous tous la nécessité de continuer le combat pour l'autonomisation de la femme afin de réaliser les progrès auxquels nous aspirons tous.

C'est l'occasion de réitérer notre profonde gratitude au Président de la République Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé pour son engagement pour la promotion de la femme et pour la prospérité du Togo en capitalisant sur les atouts de tous les togolais et particulièrement en renforçant et en utilisant tous les atouts des femmes, ces femmes admirables, dynamiques, intelligentes, généreuses, ayant un sens entrepreneurial aiguisé, ces femmes battantes et travailleuses et artisanes de la paix dans nos familles, nos communautés et dans notre pays.

Je voudrais donc avant de terminer mon propos, réitérer mes vifs remerciements aux différents acteurs qui s'investissent aux côtés du gouvernement pour la promotion de la femme, notamment nos partenaires techniques et financiers, l'administration publique, les députés et autorités locales, la société civile, le secteur privé les autorités traditionnelles et religieuses , les medias, les femmes et les filles.les hommes, les jeunes, les enfants et inviter les uns et les autres à plus d'engouement pour la cause de la promotion de la fille et de la femme.

Que cette journée renforce notre détermination commune et l'engagement de tous à promouvoir l'avancée des femmes car œuvrer pour l'autonomisation totale de la femme, c'est garantir la prospérité de notre chère Patrie, un objectif que nous sommes fixés dans notre hymne national, cette prospérité est la clé pour un meilleur avenir pour toutes les togolaises et pour tous les togolais.

Oui comme le Secrétaire General des Nations Unies l'a si bien affirmé dans son message à l'occasion de cette journée « c'est en libérant le pouvoir des femmes que nous pourrons garantir l'avenir de chacun. »

Vive la journée internationale de la femme,

Bonne fête à toutes les femmes togolaises

Bonne fête à tous les hommes qui sont leurs partenaires de tous les jours

Vive l'homme et la femme pour que vive le Togo,

Et Que la fête soit belle !
